

Les prisons de district et leurs hôtes habituels : lettres adressées au Conteur vaudois

Autor(en): **L. Fx.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les prisons de district et leurs hôtes habituels.

Lettres adressées au CONTEUR VAUDOIS.

I

Les importantes découvertes de notre siècle ont eu et ont tous les jours pour effet de transformer l'esprit et les mœurs d'autrefois. Aujourd'hui l'individu, la famille même s'effacent pour faire place à l'association. L'autorité du père de famille, du pasteur et de l'Eglise est fortement ébranlée par les théories nombreuses qui invitent l'homme à se rendre compte par lui-même de tout ce qu'il lit et de tout ce qu'il voit.

C'est de ce besoin de s'éclairer et de mettre à profit les capacités de chacun que se sont fondées, dans des buts divers, les nombreuses sociétés qui existent dans chaque pays et surtout chez nous. L'Etat lui-même subit ce mouvement et ajoute de jour en jour une nouvelle sphère à son activité.

Ce mouvement s'est-il produit chez nous de manière à pouvoir suppléer l'éducation morale, trop souvent imparfaite, de l'enfance et de la jeunesse ? Et lorsque cette moralité fait complètement défaut chez l'individu ; lorsqu'on a à faire avec un criminel, quelles sont les mesures prises pour l'intérêt de ce dernier et surtout de ceux qui sont en contact avec lui ?... Nous ne voulons pas entreprendre de répondre à ces diverses questions.

Le but de cet article est d'examiner si les mesures sont suffisantes, si l'on a essayé de couper le mal à sa racine. A cela toute personne qui connaît un peu ce qui se passe devant les tribunaux de l'ordre pénal, répond non.

M^{me} B. B., dans une brochure publiée récemment, a parlé de l'influence désastreuse des prisons de district sur les jeunes gens qui sont détenus en compagnie de vagabonds des deux sexes ; elle a peint le vagabond lui-même. Mais nous estimons qu'il y a encore à cet endroit beaucoup de choses à dire. Aussi essaierons-nous de reprendre cette partie du sujet.

Il existe à Lausanne seulement, plus de 40 personnes des deux sexes, souvent condamnées jusqu'à quinze et vingt-cinq fois pour vagabondage, mendicité ou autres délits de ce genre. On peut dire qu'en moyenne il s'en trouve régulièrement une dizaine à l'Evêché, souvent même davantage.

En présence de ces chiffres, il est permis de se demander ce que sont ces individus, quelle est leur

vie, leur influence, le nombre malheureusement considérable de personnes, souvent jeunes, qu'une première faute amène dans les prisons, et enfin quel remède on pourrait apporter au mal.

Voyons d'abord comment, en général, un individu devient vagabond, ce qu'il fait comme tel et comment il finit.

Comment il commence :

Pour l'homme : *Mauvaise éducation*, parents négligents, qui ne punissent pas la maraude et envoient leurs enfants casser et ramasser le bois mort dans les forêts. Instruction religieuse nulle ; apprentissage détestable, s'il y en a un. Plus tard, la boisson qui rend l'ouvrier paresseux, l'ouvrier qui se trouve à toutes les rixes, l'ouvrier qui compromet le résultat des réclamations souvent très justes du bon travailleur. — Les tribunaux s'occupent souvent de cet homme, puis enfin, avec la mort morale, commence le vagabond.

Pour la femme : Mauvais exemple dans la famille, défaut de surveillance ; dès lors conduite irrégulière, puis, avec la boisson et un physique peu agréable, après avoir exploité l'indigne commerce auquel se livrent quelques communes pour se débarrasser de l'entretien d'une ressortissante, la femme devient aussi l'hôte habituel des prisons. A ces causes générales se joignent, pour quelques personnes détenues ensuite d'une première faute, les fâcheux effets de la compagnie qu'elles trouvent dans la prison.

Ce que fait le vagabond.

Connu de tous les patrons, le vagabond des deux sexes n'a point d'ouvrage régulier ; les uns vivent de raccrocs, d'autres de vols généralement de peu d'importance. Le plus ou moins d'habileté de ces gens détermine le plus ou moins de temps passé en prison.

La transcription exacte d'un interrogatoire ordinaire de deux vagabonds montrera si nous amplifions :

Du 21 juillet 1869.

Une femme.

Demande. — Il n'y a pas longtemps que vous êtes sortie de prison ?

Réponse. — Je suis sortie le 3 de ce mois.

D. — Vous n'aviez aucun domicile fixe au moment de votre arrestation ?

R. — Non, avant ma précédente condamnation je logeais à la Mothe, j'ai voulu y retourner en

sortant de prison, mais on ne m'a plus voulue.

D. — Vous avez probablement couché en plein air ?

R. — J'ai couché où j'ai pu ; on ne veut pas nous loger dans les auberges, quand même on a de l'argent, on ne sait pas où aller. (Suit l'interrogatoire sur inconduite.)

Du même jour.

Un homme.

D. — Vous n'aviez pas de domicile fixe au moment de votre arrestation ?

R. — Non, j'ai bien voulu chercher une chambre, mais on m'a repoussé partout ; on ne veut pas me recevoir, parce qu'on sait que j'ai été condamné.

D. — Qu'avez-vous fait depuis que vous êtes sorti de prison ?

R. — Ce que j'ai pu, je n'ai pas cherché de l'ouvrage comme tailleur de pierres. J'ai fait par-ci par-là quelques journées, j'ai coupé du bois.

D. — Où avez-vous couché pendant ces deux mois ?

R. — Aucun lit ne m'a vu, j'ai toujours couché dehors, je ne pouvais pas faire autrement, puisque je n'avais point de chambre.

En effet, vous avez été arrêté à minuit et trois quarts, sur Montbenon.

Tout dernièrement, l'attention des gardes-champêtres de Cour était éveillée par des cris et des chants qui portaient des bords du lac.

Voici ce qui se passait :

Munis d'une bouteille d'eau-de-vie, de pain et de fromage, cinq vagabonds étaient réunis sur la grève du lac. Les hommes se livraient à la pêche et à la maraude pendant que les femmes lavaient le linge de leurs compagnons d'existence. Mais comme toute la garde-robe de ces gens se trouvait sur leur dos, force fut à l'un de ces vagabonds, gros barbu, d'endosser le cotillon de sa commère. A l'approche des gardes qui remarquaient que les pommes de terre et autres légumes des campagnes prenaient le chemin de la grève, la plupart des délinquants s'enfuirent ; mais seul avec deux femmes, le barbu au cotillon, n'apercevant pas les gardes, resta, et l'on peut juger de la surprise de ceux-ci, qui croyaient arrêter une femme, en se trouvant en face d'un robuste gaillard dont ils eurent beaucoup de peine à se rendre maîtres.

Cette scène, prise entre tant d'autres, montre suffisamment le genre d'existence des vagabonds.

Comment il finit : — A l'hôpital, généralement atteint de cruelles et douloureuses maladies.

L. Fx.

Le jeu du dictionnaire.

Un jeu de société, qui n'est pas plus stupide qu'un autre, est le *jeu du dictionnaire*. Vous êtes là quelques-uns à vous demander comment vous passeriez la soirée : l'un de vous donne un mot et chacun d'en donner la définition sur un papier *ad hoc*. Le tout peut être complété par les punitions ou les récompenses usitées en pareilles circonstances.

Voici quelques spécimens :

Amour. — La sagesse des jeunes, la folie des vieux.

— Un sentiment chez les sauvages, une marchandise chez les peuples civilisés.

— Le charme de la vie. (Désapprobation générale.)

Argent. — Un maître égoïste et dur dont nous sommes les esclaves.

Ridicule. — Une popularité comme une autre.

— Façon d'être qui n'est pas la nôtre.

Aéronaute. — Ambitieux qui aspire à descendre.

Sceptique. — Un vantard qui croit qu'il ne croit à rien.

Poésie. — Très appréciée dans les papillotes de chocolat.

Pouvoir (le). — Mât de cocagne à l'usage des hommes mûrs.

Richesse. — On dit qu'elle ne fait pas le bonheur ; cela est vrai, surtout quand on ne l'a pas, vu le mal qu'on se donne pour la posséder.

Politique. — Encouragement à la dispute.

— Sujet de conversation entre deux parties de dominos.

— La bouteille à l'encre.

— Le secret de trois ou quatre individus que la foule croit connaître.

Château. — Ceux que l'on bâtit en Espagne ne coûtent aucun entretien.

Général. — Grade affligé de rhumatismes.

Tyran. — Pour l'ouvrier, son patron ; pour le comédien, son directeur, pour tous, le public.

Modestie. — On n'en a jamais assez. Les autres nous estiment toujours moins que nous ne nous estimons nous-mêmes.

Vanité. — Un ridicule et une force.

— On fait par vanité ce qu'on ne ferait jamais par vertu.

— La vanité des autres choque toujours la nôtre.

Ours. — Animal qui s'ennuie dans le monde. Je n'oserais dire qu'il a tort.

Propriétaire. — Un homme qui se rend désagréable tous les trois mois, et qui recueille des malédictions — dont quittance.

Guitare. — Un outil des amoureux tombé en désuétude.

Avare. — Un homme bien bon pour ses héritiers.

Langue. — Un instrument qui tue plus sûrement que le poison et le poignard.

Bavard. — Celui qui nous empêche de parler.

Domestique. — Espion familial.

— Celui qui pourrait donner les renseignements les plus sincères sur notre caractère.

Fournisseur. — Un homme qui ne veut pas qu'on le paie tant qu'il sait que nous avons de l'argent, et qui présente sa facture dès qu'il soupçonne qu'on n'a pas le sou.

Signature. — La parole d'honneur par devant notaire.

Haine. — Entre homme et femme est souvent le commencement de l'amour.